Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 063-216303065-20251208-DEL2025_37BADM1-BF

DELIBERATION (2025-37)
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Budget Assainissement : délibération modificative n° 1

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.
Nombre de Conseillers :
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11
Date de convocation : 3 décembre 2025

Présents : MM. Mmes : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Jean-Marie BILLY, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.
Absents excusés: MM. Sébastien GARREAU, Antoine MARCHAND.
Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX.

Monsieur le Maire explique qu'il convient de procéder à l'ajustement budgétaire suivant :
FONCTIONNEMENT

Dépenses		**Recettes**	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6541 (65) : Créances admises en non-valeur	-104 €		
6817 (68) : Dot. aux dépréciations des actifs	104 €		

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :
- approuvent l'ajustement budgétaire ci-dessus,
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,
Affiché le 9 décembre 2025,
Au registre sont les signatures,
En Mairie de La Roche Noire, le 9 décembre 2025,
Le Maire, Pascal BRUHAT. Le secrétaire de séance, Sébastien SIRIEIX.